

## APPEL A PROJETS 2017

### FINANCEMENT D'EQUIPES DE RECHERCHE JUNIOR (ERJ)

#### 1. OBJECTIF DE L'APPEL ET PERIMETRE DES PROPOSITIONS

---

Cet appel vise à soutenir des modes de formation originaux au sein des unités de recherche du LabEx CeMEB (<http://www.labex-cemeb.org/>) en permettant à des doctorants d'obtenir un soutien financier pour créer et gérer une petite équipe (ERJ) sur un axe de travail en lien avec leurs sujets de thèse. L'ERJ inclura le doctorant et un étudiant en M1 ou M2, sous la responsabilité du directeur de thèse. L'objectif est de promouvoir le travail en équipe et l'ouverture thématique du projet du doctorant à des travaux qui ne peuvent pas être menés par le seul doctorant, et de permettre les approches interdisciplinaires et l'ouverture vers d'autres disciplines (mathématiques, sciences humaines...). Il vise à faciliter le travail de terrain, la participation à des congrès ou des workshops et des séjours dans des laboratoires pour les étudiants de l'ERJ.

#### 2. ELIGIBILITE ET REGLES DE FONCTIONNEMENT

---

##### 2.1. Eligibilité

Les projets peuvent être proposés par tout doctorant d'une unité de recherche CeMEB (voir Annexe 1), avec l'accord de son directeur de thèse et du directeur de son unité de recherche. La priorité sera donnée aux doctorants de deuxième année et le projet devra être validé par le directeur de l'école doctorale dans laquelle le doctorant est inscrit. Les compétences d'encadrement et de gestion du doctorant seront alors validées par un module doctoral spécifique (le volume horaire sera précisé par l'ED en fonction de la durée du projet).

Afin d'assurer la coordination avec les parcours de master, seuls les étudiants inscrits dans des masters « biodiversité » de Montpellier sont éligibles (liste en Annexe 2). Les étudiants en masters d'autres champs disciplinaires, localisés sur Montpellier, sont aussi éligibles ; le projet devra spécifier le parcours de master concerné. Le sujet proposé devra être validé par la direction du parcours de master. Si l'étudiant en master relève d'un autre champ disciplinaire que celui du doctorant, un chercheur de ce champ disciplinaire devra être sollicité pour participer au projet ERJ.

##### 2.2. Modalités de fonctionnement

Si le projet est retenu à l'issue de la phase de sélection, le porteur du projet ERJ sera responsable de la diffusion de son offre de stage (après validation par les responsables de masters ; voir 3.2) et de la sélection de l'étudiant en master.

Au cours du projet, le doctorant sera en charge de l'organisation d'un suivi régulier du travail de l'étudiant en master (par ex., réunion hebdomadaire des étudiants et du directeur de thèse). Par ailleurs, le déroulement du stage de master devra se faire selon les règles du parcours de master concerné.

A mi-parcours du stage de l'étudiant en master, un comité de suivi sera réuni, composé de :

- l'ERJ (doctorant, master et directeur de thèse ; chercheur extérieur en cas d'interdisciplinarité) ;
- un représentant du parcours de master concerné ;
- un représentant de l'école doctorale concernée.

En fin de projet, l'ERJ devra rédiger un bref rapport scientifique (deux pages maximum), incluant les conclusions et les activités menées (par ex., travail de terrain, participation à colloque ...) et l'adresser à CeMEB ([cemeb-direction@umontpellier.fr](mailto:cemeb-direction@umontpellier.fr)).

### 3. MODALITES DE CANDIDATURE ET DE SELECTION DES PROJETS

---

#### 3.1. Soumission du projet

Le projet sera rédigé en français ou en anglais (voir format joint), et devra comprendre deux documents identiques (formats word et pdf) intégrant d'un seul tenant la description du projet et les annexes. Il sera transmis par le directeur de l'unité de recherche à [cemeb-soumission@umontpellier.fr](mailto:cemeb-soumission@umontpellier.fr). Toute question pourra être envoyée à cette même adresse.

#### 3.2. Sélection

Les projets seront soumis par CeMEB pour avis préalable aux écoles doctorales et aux parcours de masters. Ils seront évalués par un comité de sélection constitué de personnels des unités de CeMEB et de représentants des écoles doctorales impliquées.

Les critères de sélection seront les suivants :

- C1 – Qualité et clarté des questions scientifiques et des méthodologies ;
- C2 – Pertinence de la question dans le cadre du projet du doctorant ;
- C3 – Originalité et plus-value des activités proposées (travail de terrain, conférence/workshop...) pour le doctorant et l'étudiant en master ;
- C4 – Livrables attendus.

Note sur 10 (1<10) pour chaque critère.

#### 3.3. Calendrier de l'AAP

---

- Publication et diffusion de l'appel : 2 octobre 2017 ;
- Date limite de soumission des projets (voir procédure de soumission) : 10 novembre 2017 (minuit) ;
- Annonce des résultats : 8 décembre 2017.

### 4. FINANCEMENT

---

#### 4.1. Portée du financement

Le budget alloué à cette action est de 60 K€. Chaque projet sélectionné pourra recevoir jusqu'à **6 K€**. Le montant du financement sera alloué par le comité de sélection sur la base du budget proposé.

Le financement peut couvrir :

- les "gratifications de stage de l'étudiant en master (6 mois maximum) ;
- le fonctionnement (par ex., travail de terrain, expérimentations, petit matériel informatique...);
- participation à une conférence/atelier, visite d'un laboratoire ou d'une équipe ;
- Autres (dès lors que les activités sont cohérentes avec le projet).

#### 4.2. Modalités administratives

L'étudiant de master recruté pour le projet et le(s) superviseur(s) de l'équipe JRT devront gérer la mise en place de la convention de stage. Pour information, le contact à l'Université de Montpellier (UM) est Morgane Partenet et/ou Anaïs Haza (Direction des formations et des enseignements, Bâtiment 7, case courrier 439 service de l'organisation des études et de l'égalité des chances ; Téléphone : 04 67 14 94 45 et 04 67 14 94 48 – Email : [dfc-stage@umontpellier.fr](mailto:dfc-stage@umontpellier.fr)).

A noter que l'établissement de cette convention de stage nécessite deux semaines au moins. Selon les règles de l'UM, le stage de master dure de deux à six mois et le montant de la gratification est de 580 €/mois. Les autres dépenses (déplacement, matériel...) seront également prises en charge directement par CeMEB dans la limite du budget alloué par le comité de sélection.

## Annexe 1. UNITES DE RECHERCHE ELIGIBLES

### LabEx CeMEB

<http://www.labex-cemeb.org/>

Contact LabEx CeMEB : [cemeb-direction@umontpellier.fr](mailto:cemeb-direction@umontpellier.fr)

- **AMAP - Botanique et modélisation de l'architecture des plantes et des végétations**  
<http://amap.cirad.fr/fr/index.php>
- **CBGP - Centre de biologie pour la gestion des populations**  
<http://www6.montpellier.inra.fr/cbgbp>
- **CEFE - Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive**  
<http://www.cefe.cnrs.fr/fr>
- **ECO & SOLS - Ecologie fonctionnelle et biogéochimie des sols et des agrosystèmes**  
<http://www.umr-ecosols.fr/index.php/fr>
- **ECOTRON**  
<http://www.ecotron.cnrs.fr>
- **IHPE - Interactions hôtes-pathogènes-environnements**  
<http://ihpe.univ-perp.fr>
- **ISEM - Institut des sciences de l'évolution de Montpellier**  
<http://www.isem.univ-montp2.fr>
- **LAMETA - Laboratoire montpelliérain d'économie théorique et appliquée**  
<http://www.lameta.univ-montp1.fr>
- **MARBEC - Marine biodiversity, exploitation et conservation**  
<http://www.umr-marbec.fr/fr/>
- **MIVEGEC Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle**  
<http://mivegec.ird.fr/fr/>

## Annexe 2. MASTERS ELIGIBLES

- **Master BEE (Biologie, Ecologie, Evolution) - Université de Montpellier** <https://www.masters-biologie-ecologie.com/blog/> Tous les parcours de ce master sont éligibles.
- **Master GAED (Géographie, Gestion de l'environnement et Développement) – Université Paul Valéry, Montpellier**
  - ✓ Parcours GLM (Gestion du littoral marin) - Contacts : Sylvain Pioch / Benoit Devillers  
<https://cales-new.univ-montp3.fr/fr/index/offre-de-formation/master-lmd-XB/sciences-humaines-et-sociales-SHS/master-2-geographie-amenagement-environnement-et-developpement-program-master-2-geographie-amenagement-environnement-et-developpement-parcours-gestion-des-catastrophes-et-des-risques-naturels/parcours-gestion-des-littoraux-et-des-mers-subprogram-parcours-gestion-des-littoraux-et-des-mers.html>;
  - ✓ Parcours IGPE (Ingénierie et gestion des projets environnementaux) – Contacts : Jérôme Cortet / Pierre Jay-Robert ; <http://bio-eco-env.upv.univ-montp3.fr/igpe/presentation>.
- **Master BSE (Biologie santé écologie) - EPHE**
  - ✓ Parcours BGE (Biodiversité, gestion de l'environnement) - Contacts : Elodie Moreau-Guigon / Thierry Dupressoir / Claude Miaud ; <https://www.ephe.fr/formations/master/master-biologie-sante-ecologie-bse>.